

COMMUNE DE CRESSIER

Rue Vallier 4 - Case postale 4 - 2088 Cressier / NE - ☎ 032 886 51 60



Aux membres du
Conseil général
(Législature 2024 – 2028)

Cressier, le 24 juin 2024/rc

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous nous permettons de vous convoquer à la séance constitutive du Conseil général élu pour la législature 2024-2028. Elle se déroulera le

jeudi 27 juin 2024 à 20h00
à la maison Vallier, 2088 Cressier

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge
2. Proclamation de l'arrêté de validation des élections
3. Constitution du bureau provisoire :
Président : M. Raymond Fuchs
Secrétaire : Mme Nikita Ecoffey
Questeurs : Mme Gabrielle Veillard
M. Damien Guerne
4. Appel
5. Nomination du bureau du conseil général :
Président(e) :
Vice-président(e) :
Secrétaire :
Vice-secrétaire :
Questeurs (2) :
Vice-questeur :
6. Nomination des commissions :
 - commission financière (5 membres issus du Conseil général)
 - commission des naturalisations et des agrégations (5 membres)
 - commission des services industriels et des Travaux Publics (SITP) (5 membres)
 - commission de la police du feu, de la Protection Civile et de la salubrité publique (5 membres)
 - commission de l'environnement, du trafic, de l'urbanisme et des domaines (ETUD) (5 membres)

COMMUNE DE CRESSIER

Rue Vallier 4 - Case postale 4 - 2088 Cressier / NE - ☎ 032 886 51 60



7. Nomination des délégué(e)s :
 - 3 délégué(e)s au Conseil d'Événements scolaires communal (CESC)
 - 2 délégué(e)s au comité du centre d'animation et de prévention (Le CAP)
 - 2 délégué(e)s au Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle
 - 2 délégué(e)s au Conseil intercommunal du Syndicat de la Communauté des eaux Neuchâteloises (CEN)
8. Communications du Conseil communal
9. Divers

A l'issue de la séance de constitution, une verrée sera offerte

Dans l'attente de cette rencontre, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

CONSEIL COMMUNAL

Annexe : 1 règlement général de commune